Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1983)

**Heft:** 705

**Titelseiten** 

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

# Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# public

# Hebdomadaire romand No 705 10 novembre 1983

J. A. 1000 Lausanne 1

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 55 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1

Tél. 021/22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley André Gavillet Yvette Jaggi Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Points de vue: Jeanlouis Cornuz Gil Stauffer

20 ANS

705

# Pour un compte atomier

Depuis l'ère bien lointaine de l'atome pour la paix, marquée par le souvenir horrifié d'Hiroshima et l'enthousiasme béat pour l'innovation technologique, les opinions ont radicalement évolué au sujet de l'énergie nucléaire. Mais les francs ont roulé par milliards comme si de rien n'était.

Le rouleau compresseur des investissements lourds et des intérêts pesants a écrasé toutes les objections faites, en même temps que les solutions alternatives à l'atome triomphant. La «dynamique» du fait accompli, autrement dit la force d'inertie, l'a emporté sur toute autre considération, même financière. Moyennant quoi, nous nous retrouvons avec quatre centrales nucléaires en service, et une cinquième en construction, et avec une série d'autres usines atomiques en phase de préparation plus ou moins avancée. L'une d'entre elles au moins ne se construira pas, sur un fameux terrain proche de Bâle que la société Kaiseraugst SA ferait mieux de revendre avant que des campeurs contestataires s'y réinstallent et y attirent les forces armées, toujours ravageuses comme on sait.

Au point où nous en sommes, à un an de la votation sur les deux initiatives populaires «énergétiques» comme de la mise en service de la centrale de Leibstadt, nous devrions absolument pouvoir disposer d'un premier bilan de l'aventure nucléaire en Suisse. L'établissement d'un «compte atomier» apporterait une contribution sans doute décisive à la grande option que le peuple et les cantons auront à prendre l'année prochaine sur l'avenir énergétique de notre pays.

A moins que le calcul global du prix et de l'éventuel bénéfice du nucléaire n'ait pas été fait, ce qui serait déjà inquiétant, ou à moins que la publication des résultats soit jugée inopportune, ce qui serait carrément grave, on ne voit décidément pas ce qui nous prive d'une véritable comptabilité des coûts et des avantages de l'énergie nucléaire pour notre pays.

Année après année, le compte laitier détaille les conséquences financières du comportement du Suisse-qui-trait-sa-vache. Au fur et à mesure de l'établissement d'un réseau bientôt achevé, le compte routier a enregistré ce que nous ont coûté les chers rubans de bitume déroulés devant les véhicules lourds et légers qui parcourent la Suisse.

Il serait grand temps, presque vingt ans après le début des travaux de construction de la centrale Beznau I, de comptabiliser enfin les frais, tous les frais, liés au développement du nucléaire en Suisse (en page 2, la «partie visible d'un iceberg financier»).

Nul doute que le perfectionnisme helvétique pourrait faire merveille en l'occurrence: car le «compte atomier» dont nous demandons l'établissement ne peut se contenter d'additionner les frais de construction, d'exploitation et de financement des centrales et de leurs installations annexes, ainsi que les coûts pour l'achat et le retraitement du combustible, puis le stockage des déchets. Il s'agit de comptabiliser aussi les efforts entrepris pour la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine de l'énergie nucléaire, choyée par le Fonds national, le NEFF, les Ecoles polytechniques et, bien sûr, par l'industrie privée. On n'oubliera pas non plus les frais engagés pour des projets abandonnés (centrale expérimentale de Lucens), survivants (Institut de Würenlingen EIR), ou pas encore réalisés (et souvent destinés à en rester au stade de la planche à dessin).

SUITE ET FIN AU VERSO